



Préfet de la région Nouvelle Aquitaine



La Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités vous propose des

FORMATIONS DES MEMBRES DE JURYS VAE

Pour l'obtention du DE AES

Année 2021

Animées par l'IRTS Poitou-Charentes

Cette action de formation a été élaborée par la DREETS Nouvelle Aquitaine en partenariat avec l'Académie de Poitiers et les OPCO du secteur sanitaire et social.

Programme de la formation jury VAE DE Accompagnant Educatif et Social

► **Première journée : 14 septembre 2021 - 09h30 – 12h30 / 14h00 - 17h00**

La démarche de Validation des acquis de l'expérience et la posture du jury

- Description des objectifs, contenus et méthodes de la formation
- Le contexte de la VAE
- Le cadre réglementaire de la validation des acquis de l'expérience, les dispositions spécifiques du diplôme concerné.
- Les attendus ou compétences incontournables pour le diplôme et par domaine de compétences à partir du référentiel professionnel
- Constitution de commissions d'évaluation en validation des acquis (travail de groupe)
- Exercice pratique à partir d'un dossier anonyme.
- Echange sur ce dossier et restitution des travaux de groupe

► **Seconde journée : 15 septembre 2021 - 09h30 – 12h30 / 14h00 - 17h00**

La notion de compétences et outils d'évaluation pour l'entretien

- Proposition d'une méthode et d'outils d'évaluation.
- Reprise de l'exercice pratique, lecture plus approfondie du livret
- Préparation de questions pour l'entretien, simulations d'entretiens
- Les questions de la preuve en VAE et des préconisations faites par le jury
- Apports théoriques sur l'analyse du travail, la notion de compétence et la déontologie du jury.

► **Troisième journée : 30 novembre 2021 - 09h30 – 12h30 / 14h00 - 17h00**

La journée est commune à 3 diplômes DEAES, DEEJE, DEASS

Retour sur expérience

- Confronter son expérience de membre de jury
- Repérer les éventuelles difficultés
- Analyser sa posture

Groupes de 15 personnes maximum

Public : tout salarié ayant déjà été membre de jury de VAE ou désireux de le devenir



Lieu de la formation :
Poitiers



Validation : une attestation de présence et une attestation de formation seront délivrées par l'IRTS



Coût de la formation :
frais pédagogiques pris en charge par la DREETS



Inscriptions : les dossiers d'inscription sont disponibles en prenant contact le plus rapidement possible avec

Nelly SOING

05 49 37 78 44

soing.nelly@irts-pc.eu

Assistante du Pôle
Formations Supérieures et
Continues à l'IRTS

**Responsable : Isabelle
CORNUAULT**

CLOTURE

INSCRIPTION :
27 août 2021



Institut Régional du Travail Social
Poitou-Charentes
Formations Continues

1 rue Guynemer – BP 215 – 86005 POITIERS Cedex
05 49 37 60 00

SIRET : 775 716 152 00019